
BACHELOR OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT

COORDINATION

Mme Sylvie Morgenegg

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce cursus permet aux étudiants de se former dans une pédagogie active qui favorise l'apprentissage musical par le mouvement corporel et l'improvisation.

L'accès s'opère sur concours comprenant un examen de piano – ou un examen d'instrument principal, et de piano comme instrument secondaire – et des tests de formation musicale, de rythmique, de mouvement, et d'improvisation instrumentale et vocale.

Les études requièrent un investissement personnel important, tant sur le plan présentiel (20 heures de cours hebdomadaires minimum) qu'instrumental (piano et improvisation), et corporel (technique du mouvement).

Les cours se déroulent au sein de l'Institut Jaques-Dalcroze, créé en 1915 par le compositeur et pédagogue Emile Jaques-Dalcroze. Le rayonnement international de cette école, ainsi que son implication dans des projets de recherche à but thérapeutique, artistique, ou pédagogique, en font un lieu exceptionnel et inspirant. La rythmique – méthode active d'enseignement musical par l'expérience corporelle vécue – l'improvisation, utilisée comme moyen d'appropriation des connaissances et des savoir-faire, sont à la base des apprentissages.

TITRE DÉCERNÉ

Bachelor of Arts en musique et mouvement

Programme d'études en trois ans. Etudes à plein temps, 20 à 25 heures de cours hebdomadaires.

Le Bachelor of Arts en Musique et Mouvement est qualifiant, en tant qu'il autorise à enseigner la musique et la rythmique à l'école publique primaire et enfantine, ainsi qu'au jardin d'enfants.

Un complément de formation pédagogique en HEP (Haute École de Pédagogie) ou IUFÉ (Institut Universitaire de Formation des Enseignants) est cependant nécessaire en Suisse pour être engagé.

Il est la voie d'accès privilégié au Master en pédagogie musicale dans les orientations Musique à l'école ↗p. 66 et Rythmique Jaques-Dalcroze ↗p. 68.

MODALITÉS D'ADMISSION

Pour être admis dans le cursus, l'étudiant doit avoir un niveau instrumental correspondant à 10 années de pratique en école de musique, un niveau de piano correspondant à 4 années de pratique en école de musique au minimum pour le piano

comme instrument secondaire et un niveau de fin d'études amateur pour son 1er instrument, des dispositions évidentes pour le mouvement, un niveau de solfège avancé, ainsi qu'un bon potentiel de développement artistique en musique et en mouvement.

Le dossier d'admission comprend une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie des diplômes et attestations obtenus.

L'examen d'admission comporte un entretien préalable avec le coordinateur de département, et les épreuves d'examen proprement dites, en présence de professeurs experts.

CONTENUS DES COURS

Le module de discipline principale comprend les cours de rythmique J.-D., improvisation instrumentale, piano, solfège, et atelier d'expérimentation créative atelier d'expérimentation artistique].

Une place importante est dédiée à la pédagogie et la méthodologie appliquée, dans le contexte d'un enseignement en école publique et en école de musique.

Le développement personnel (technique corporelle, conscientisation motrice et auditive) et le travail collectif (conception, réalisation, ou participation à des projets artistiques, scéniques, et à des auditions), sont abordés dans une perspective holistique de formation globale de la personne.

BACHELOR EN MUSIQUE AVEC DISCIPLINE PRINCIPALE MUSIQUE À L'ÉCOLE

Le Bachelor of Arts en Musique à l'école est commun depuis 2016 avec le Bachelor en Musique et Mouvement.

Il est la voie d'accès privilégiée au Master of Arts en Pédagogie Musicale orientation Musique à l'École, qui prépare à l'enseignement de la musique dans les écoles d'enseignement général jusqu'au niveau secondaire II.

PLAN D'ÉTUDES DU BACHELOR EN MUSIQUE ET MOUVEMENT

Modules de discipline principale		DP-BA1 28 ECTS	DP-BA2 28 ECTS	DP-BA3 12 ECTS
Rythmique Jaques-Dalcroze ↗p. 124	cours coll. de 2x 90'	A1 e	A2 e	A3 e
Solfège JD ↗p. 124	cours coll. de 120'	A1 e	A2 e	A3 e
Improvisation instrumentale JD ↗p. 125	cours semi-coll. 2x 60'	A1 e	A2 e	A3 e
Piano	cours indiv. de 60'	A1 e	A2 e	A3 e
Autre instrument (lorsque le piano n'est pas l'instrument principal)	cours indiv. de 30'	A1 e	A2 e	
Atelier d'expérimentation créative ↗p. 126	cours coll. de 120'	A1 p	A2 e	A3 e
Projet de Bachelor				PB-BA3 18 ECTS
Production artistique	présentation publique			e
Travail de réflexion	mémoire			e
Parcours d'expérience		PE-BA1 18 ECTS	PE-BA2 18 ECTS	PE-BA3 14 ECTS
Projet d'ensemble : 1 projet par année musique de chambre, ensemble de musiques extra-européenne, projets interdisciplinaires, y compris un projet intégré aux ateliers d'expérimentation créative		1 projet e	1 projet e	
Grand ensemble : chœur, pratique d'ensemble des musiques actuelles ↗p. 117		p	p	
Pose de voix, chant ↗p. 129	A1 : cours indiv. A2 : cours semi-coll.	A1 e	A2 e	
Éléments de direction chorale à l'école ↗p. 126	cours et stage pratique 100'			S1 e
Pédagogie et méthodologie de la musique à l'école ↗p. 126	cours et stage 45' + 60'			S2 e
Assistance, pratique et méthodologie	cours théoriques de 30' à 45' et pratique	A1 e		
Pédagogie et méthodologie	cours et stages 90' à 100'		A2 e (rythmique)	A3 e (rythmique)
Technique et créativité corporelle	atelier coll. de 90'	A1 e	A2 e	A3 e
Technique et composition du mouvement	atelier coll. de 90'	A1 e	A2 e	
Chorégraphie - plastique animée ↗p. 126	atelier coll. de 90'	S2 e	S3 e	
Séminaires spécifiques (2 par année) ↗p. 149	sessions	p	p	p
Modules de formation musicale générale		FG-BA1 14 ECTS	FG-BA2 14 ECTS	FG-BA3 8 ECTS
Histoire de la musique ↗p. 108	cours coll. de 90'	A1 e	A2 e	
Psychologie ↗p. 127	cours coll. de 60'			S1 e
Harmonie au clavier et écriture JD ↗p. 127	cours semi-coll. de 45' à 60'	A1 e	A2 e	A3 e
Éléments d'analyse ↗p. 108	cours coll. de 90'	e		
Initiation à la recherche ↗p. 144	cours coll./suivi indiv.		e	
Eclairage et régie	sessions		p	
Electro-acoustique (JD) ↗p. 128	sessions	p		
Atelier de la profession				p
Modules d'ouverture				OV-BA3 8 ECTS
Selon choix (pris dans un autre département)				e
Cours optionnel facultatif		p/e	p/e	p/e